

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

SECTION 1 : Identification de la substance/du melange et de la societe/l'entreprise

Nom du produit : Parfum Fraise 10 %

Fournisseur : Aromas of Elegance

Utilisation : Ingredient parfumant

Centres antipoison : Belgique +32 (0)70 245 245 / France +33 (0)1 45 42 59 59

SECTION 2 : Identification des dangers

Classification CLP : Acute Tox. 4, Eye Dam. 1, Skin Corr. 1B, Skin Sens. 1A - H302, H314, H317

Pictogrammes : GHS05, GHS07

Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger : H302 - Nocif en cas d'ingestion ; H314 - Provoque des brulures de la peau et des lesions oculaires graves ; H317 - Peut provoquer une allergie cutanee

Conseils de prudence : P280, P301+P330+P331, P305+P351+P338

SECTION 3 : Composition/informations sur les composants

4-hydroxy-2,5-dimethylfuran-3-one (furanol) CAS 3658-77-3, EINECS 222-908-8

REACH : 01-2120754473-52-0000, Classification : H302, H314, H317

Concentration : 0-5 %

Autres composants : Melange de matieres premieres aromatiques (jusqu'a 10 %)

SECTION 4 : Premiers secours

Inhalation : Transporter la personne a l'air libre

Peau : Laver abondamment a l'eau. Enlever les vetements contamines

Yeux : Rincer au moins 15 min. Consulter un ophtalmologue

Ingestion : Ne pas faire vomir. Rincer la bouche. Consulter immediatement

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction : Eau pulverisee, mousse, CO2, poudre seche

Dangers : Degagement possible de CO, CO2

Protection des pompiers : Appareil respiratoire autonome

SECTION 6 : Mesures a prendre en cas de dispersion accidentelle

Precautions individuelles : Porter EPI, eviter le contact

Protection de l'environnement : Eviter l'infiltration dans les eaux

Nettoyage : Absorber avec un materiau inerte

SECTION 7 : Manipulation et stockage

Manipulation : Utiliser dans un espace bien ventile

Stockage : Lieu frais, sec, entre 15 deg C

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

SECTION 8 : Controles de l'exposition / protection individuelle

Pas de VLEP spécifique

EPI recommandés : gants, lunettes, vêtements de protection

SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

Point d'ébullition (@1 atm.) : Non déterminé

Inflammabilité : Non déterminée

Limites d'explosion : Non déterminées

Point d'éclair (deg C) : >100

Temp. auto-inflammation : Non déterminée

Temp. de décomposition : Non applicable

pH : Non déterminé

Viscosité : Non déterminée

Solubilité : Non applicable (mélange)

Coef. de partage n-octanol/eau : Non applicable

Pression vapeur : Non déterminée

Densité : Non déterminée

Densité vapeur : Non déterminée

Caractéristiques particules : Non applicable (liquide)

Indice de réfraction : Non déterminé

Conditions de stockage : 24 mois entre 15 deg C

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

Réactivité : Aucune réaction dangereuse connue

Stabilité : Stable dans les conditions normales

Produits de décomposition : CO, CO₂, oxydes divers

SECTION 11 : Informations toxicologiques

Toxicité aiguë : nocif par ingestion

Corrosion cutanée : provoque des brûlures

Irritation oculaire : lésions graves

Sensibilisation : peut provoquer une allergie cutanée

SECTION 12 : Informations écologiques

Toxicité : Pas de données disponibles

Dégradabilité : Furaneol est biodégradable

Potentiel de bioaccumulation : faible

Mobilité : Pas de données disponibles

SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

Élimination selon la réglementation locale

Ne pas rejeter dans les égouts

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

SECTION 14 : Informations relatives au transport

Non classe comme dangereux selon ADR/RID/IMDG/IATA

SECTION 15 : Informations réglementaires

Conforme au règlement REACH (UE) 2020/878

Pas d'évaluation de sécurité chimique réalisée

SECTION 16 : Autres informations

Date de version : 31/05/2025

Revision : 001NEW-1-CLP du 14/02/2022